REPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives

Scrutin du 18 Novembre 1962

CIRCONSCRIPTION MONTARGIS-GIEN

Electrices, Electeurs,

Il y a quatre ans, vos suffrages m'ont chargé de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je n'ai rien à changer à la profession de foi que je vous adressais alors.

×

Je reste le même : je ne suis pas, vous le savez, un homme des républiques passées.

Je n'ai jamais appartenu à un parti. Je n'ai sollicité ni obtenu aucune investiture.

L'action seule compte et l'efficacité de cette action. L'action efficace (sauf au cours de la dictature d'un parti ou d'un homme) ne peut être menée que dans l'union. Les partis ont leur rôle à jouer pour établir une doctrine fondée sur une ou des idées généreuses. Mais ce n'est que dans l'union des hommes de toutes appartenances philosophiques, professionnelles, syndicales, de tous les partis, que se bâtit une œuvre commune.

×

Les principes restent les mêmes.

Ils sont ceux de la Constitution de 1958.

La France est une république. Le peuple est souverain. Les libertés sont garanties.

Liberté individuelle, liberté de pensée.

Liberté de la presse et de l'information.

Respect du droit de chacun par les garanties judiciaires.

Absence d'arbitraire.

Ces principes sont intangibles, absolus. Aucune transaction n'est possible. Ils doivent être respectés et défendus.

×

LES PROBLEMES A RESOUDRE restent les problèmes humains, déterminés par la démographie (le nombre des Français augmente chaque année de 400.000).

Ce sont les problèmes économiques et sociaux qui dominent.

— **Sur le plan social** : de la naissance à la mort de l'homme :

La santé publique, la prévention, les soins.

L'instruction, l'éducation de la jeunesse, l'orientation professionnelle, les loisirs, les sports.

Le logement urbain et rural, les services annexes, les maisons de jeunes et les maisons de retraite, les loyers.

La situation faite à ceux plus âgés qui après leur vie de travail ont droit, dans l'âge avancé, au respect, à la dignité.

— **Sur le plan économique** : Le travail pour tous, dans un équilibre entre la ville et la campagne, dans un véritable aménagement du territoire régional et décentralisé.

La parité enfin obtenue pour l'agriculteur ; parité des ressources par une politique des prix, mais aussi parité sociale et parité de l'instruction.

Une France harmonieusement peuplée et équilibrée peut et doit fournir à chaque Français, à sa place, le travail auquel il a droit et les moyens de faire face à ses devoirs personnels, familiaux et sociaux.

×

Depuis quatre ans, conscient de la mission dont vous m'avez chargé, j'ai suivi avec ponctualité et assiduité, les travaux de l'Assemblée Nationale.

J'ai étudié, abordé, défendu, les principes qu'ensemble nous avions énoncés et les buts que nous nous sommes proposés.

×

A la tribune de l'Assemblée Nationale, je suis intervenu :

En 1959. — Dans le débat agricole, préparant l'organisation régionale et nationale en fonction du Marché Commun et de l'aide aux pays sous-développés.

— Dans la discussion du budget de la Santé Publique, préconisant la construction de maisons de retraite, mais surtout de logements pour personnes âgées ; demandant la mise au point, sur le plan national, de l'aide aux vieillards à domicile.

En 1960. — J'ai rapporté le projet de loi relatif à l'assurance vieillesse des membres de l'Enseignement Français à l'étranger.

Dans la discussion sur le district de Paris, j'ai eu à défendre le Val de Loire contre les prétentions parisiennes aux eaux de notre fleuve.

En 1961. — Dans un débat avec le Ministre du Travail, j'ai défendu le sort des assurés sociaux et des Caisses de Sécurité sociale contre certains dangers des expertises médicales sans appel.

En 1962. — Dans la discussion du IVᵉ Plan, j'ai repris la lutte pour l'amélioration et la construction des hôpitaux d'une part, pour la prise en considération du sort des vieilles gens, d'autre part. J'ai démontré que la partie sociale du Plan doit avoir un caractère obligatoire.

×

Par 38 questions écrites posées aux différents ministres, j'ai obtenu des réponses sur des problèmes d'intérêt général ayant trait :

— A l'agriculture et au monde rural ;

— A l'industrie et au monde ouvrier ;

— Au commerce et à ses employés ;

— Aux fonctionnaires ;

— Aux problèmes sociaux de tous les âges de la vie.

×

Membre de la Commission des Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale, j'ai été chargé :

— Du rapport annuel du budget des Affaires Culturelles.

— Du rapport sur l'Euratom.

— Enfin, dernièrement, du rapport de la Loi sur les Français Rapatriés.

×

Mes collègues, de tous les groupes de l'Assemblée, m'ont fait l'honneur de me désigner comme :

— Président de l'Association Parlementaire Europe-Afrique.

— Président de l'Association Parlementaire de la Croix-Rouge Française.

×

Je vous ai donc représenté sur le plan national.

Sur le plan régional, sur le plan de la IVᵉ circonscription, en rapport et en accord constant avec vos conseils généraux, vos maires, vos élus municipaux, j'ai pu apporter une aide que je crois efficace et visible.

Je pense, en toute conscience, avoir accompli la tâche dont vous m'avez honoré.

×

Il reste beaucoup à faire.

Rien n'est résolu.

La situation économique requiert toute notre attention et tous nos soins.

Les problèmes sociaux trouvent, trop lentement, leur solution.

×

Tous ces problèmes, s'ils doivent être résolus sur le plan local, régional et national, ne peuvent trouver leur accomplissement que sur un plan plus vaste :

Celui de l'EUROPE qui reste à construire.

Celui du MONDE qui reste à équilibrer.

×

Ils ne peuvent être résolus que dans la PAIX, Paix étrangère mais aussi la Paix civile, la Paix entre les hommes unis dans une même tâche.

Des réformes sont encore souhaitables.

La vie politique des républiques passées n'est plus possible. Les pouvoirs doivent être équilibrés. Les syndicats, l'économique, le social doivent trouver leur place dans cette collaboration, avoir leur poids dans cet équilibre.

×

Comme il y a quatre ans, et forts de ce que j'ai pu accomplir, je ne promets qu'une chose : travailler de toutes mes forces au bien et à l'avenir de la IVᵉ circonscription du Loiret. au bien de notre région, à celui de la France.

Vive la IVᵉ circonscription MONTARGIS-GIEN.

Vive la République.

Vive la France.

Docteur Robert SZIGETI

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Député sortant,

Vice-Président du Conseil Général du Loiret,

Maire de Montargis,

Président de l'Association Parlementaire
de la Croix-Rouge Française.

Suppléant : **René COURTOIS,** *à Gien*

Officier du Mérite Agricole,

Expert Agricole près la Cour d'Appel.

Châlette — Imprimerie de la S.M.E.